

Fabienne BUGNON
Place de la Madeleine 16

1204 GENEVE

GRAND CONSEIL		
Expédié le:	Via:	
Président	Députés (100)	
Commissaires	Bureau	X
Secrétariat	Chefs de groupe	X
Commission:	CORREP. G.C 29-3 n° 0	
Divers:		

Monsieur le Président du Grand Conseil
Mesdames et Messieurs les députés
Case postale 3964

1211 Genève 3

Genève, le 9 novembre 2001

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les députés,
Chères et Chers anciens collègues,

Lors de nos séances du Grand Conseil du mois de septembre 2001, plus de cinquante député(e)s ont accepté, à ma demande, de signer l'appel pour la libération de Mohamed Daddach et de tous les prisonniers politiques sahraouis condamnés par les tribunaux marocains (voir annexe).

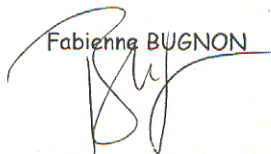
J'ai l'immense privilège et le très grand bonheur de vous annoncer que cet appel international a été entendu et qu'une amnistie a été décrétée « pour tous les prisonniers politiques sahraouis condamnés pour les événements de El Ayoun de septembre 1999 ; pour les événements de la Cité universitaire de Marrakech, condamnés par le Tribunal d'Agadir, ainsi qu'un condamné par un Tribunal militaire ». Ce dernier n'est autre que Mohamed Daddach emprisonné depuis 1979.

La question des droits de l'Homme au Sahara Occidental n'est de loin pas réglée, mais nous devons tout de même saluer cette ouverture. Chose faite par le communiqué du Bureau pour le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, que je joins à ce courrier et dont je vous remercie de bien vouloir donner lecture.

Je tenais à vous informer personnellement de cette nouvelle, car grâce à votre soutien, la cause d'un peuple sans voix peut se faire entendre sur la scène internationale.

Cela montre à quel point nos actes de solidarité en tant que citoyens, mais aussi en tant qu'autorités politiques sont loin d'être inutiles.

Recevez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, Chères et Chers anciens collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fabienna BUGNON


Annexes : ment.



Bureau Européen pour le Respect Des Droits de l'Homme au Sahara Occidental

Genève, le 7 novembre 2001

COMMUNIQUE

AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOIS ET DE MOHAMED DADDACH

Nous venons d'apprendre que la chaîne de télévision marocaine 2M a annoncé cet après-midi l'amnistie de tous les prisonniers politiques sahraouis « condamnés pour les événements de El Ayoun de septembre 1999, pour les événements de la Cité universitaire de Marrakech, condamnés par le Tribunal d'Agadir, et un condamné par un Tribunal Militaire ». Ce dernier n'est autre que Mohamed Daddach.

C'est avec un immense joie que nous communiquons cette nouvelle, et nos pensées et notre admiration sont d'abord pour les détenus qui se sont courageusement battu pour leur libération, et pour leurs familles. Nous pensons également à toute la population sahraouie qui s'est mobilisée ces derniers mois en faveur de leur libération. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui à travers le monde ont contribué à ce grand événement à travers notre « Campagne Internationale pour la Libération de Mohamed Daddach et tous les détenus politiques sahraouis ». Nous félicitons le Comité d'Action pour la libération de M. Daddach et tous les détenus politiques sahraouis de El Ayoun pour son travail conséquent qui nous a permis de mener à bien notre action.

Si notre joie est grande, nous savons que la question des droits de l'homme au Sahara Occidental n'est pas pour autant réglée. Et nous restons déterminés à poursuivre notre travail pour connaître le sort des centaines de disparus sahraouis. La situation actuelle est préoccupante. Le roi du Maroc pratique une politique de fait accompli. Nous restons convaincus que la seule solution pour régler la question des droits humains au Sahara Occidental est de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Nous serons donc vigilants et continuerons nos actions en faveur du respect des droits humains dans les zones occupées par le Maroc.

Enfin nous partageons de tout cœur l'émotion de tous les sahraouis qui ne manqueront pas d'exprimer leur joie ces prochains jours, comme ils l'ont fait la semaine dernière à El Ayoun lors de la sortie de prison de Dah Cheikh et Moussamih Laârbi qui avaient terminé leurs peines de 2 ans de prison.

Case Postale 53 1211 GENEVE 9 (SUISSE)
Tél. et fax : ++41.22.320.65.50 E-mail : bdh_sahara@hotmail.com
Compte de Chèque Postal: CCP 12-12461-0
Compte bancaire : Union de Banques Suisse 279-C3117839.0 1205 GENEVE

